

Bulletin d'inscription



Vos coordonnées *(tous les champs sont obligatoires)*

Prénom et nom :

Adresse complète :

.....

Tél. fixe : / / / / Mobile : / / / /

Courriel :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Tél. fixe ou mobile : / / / /

Votre journal

Titre du journal :

Structure / Ville :

préciser le nom du collège, lycée, mairie, centre socioculturel, association, etc.

Jets d'encre et vous

Membre actif ou adhérent individuel et à jour de cotisation : oui non

Membre d'une rédaction adhérente et à jour de sa cotisation : oui non

Avez-vous participé à un évènement organisé par l'association ? oui non

Le(s)quel(s) ?

Dîtes-nous tout !

En venant à *Press'citron*, vous avez envie de

.....

.....

.....

Check-list inscription

Votre inscription ne sera définitive que si le dossier d'inscription retourné à l'association est bien complet : utilisez la « check-list » suivante pour le vérifier.

Tous les documents demandés doivent être envoyés **avant le 15 août 2011, le cachet de la Poste faisant foi**, au siège de l'association :

**Jets d'encre / Press'citron
2 bis, passage Ruelle 75018 PARIS**

le bulletin d'inscription complété

Veillez à bien renseigner toutes les informations demandées, notamment votre e-mail et numéro mobile, utilisés pour vous transmettre les dernières informations utiles sur Press'citron 2011.

un formulaire d'autorisation / droit à l'image

Attention, deux modèles différents selon que vous soyez mineur(e) ou majeur(e).

un formulaire d'autorisation parentale

Uniquement si vous êtes mineur(e) pendant l'édition 2011 de Press'citron.

le règlement de la participation aux frais d'organisation

Règlement par chèque. Aucun remboursement ne sera possible en cas d'annulation de votre part à moins de 7 jours de l'événement (soit à partir du 19 août 2011). Deux tarifs vous sont proposés :*

25 € en échange de quoi Jets d'encre prend en charge restauration et hébergement

35 € si vous venez de province et souhaitez en plus vous faire rembourser vos frais de transport

le règlement de la cotisation à l'association

Si votre journal n'est pas déjà adhérent de l'association,

OU si votre cotisation individuelle n'est plus à jour

Montant annuel forfaitaire individuel : 15 € - règlement par chèque, séparé des frais de participation*

si vous le pouvez, **un numéro de votre journal.**

** Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Jets d'encre ».*

A réception de votre dossier, nous vous enverrons une confirmation par e-mail, à l'adresse indiquée au recto.

Jets d'encre se réserve le droit de refuser des inscriptions.